

Gestion administrative & juridique du personnel

Périmètre d'intervention

- Formalisation d'une DUE / DPAE.
- Formalisation des dossiers prévoyance pour les longues maladies.
- Etablissement des contrats de travail et suivi de la période d'essai.

Pourquoi choisir ALERIS



Un suivi

Notre équipe est garante du bon déroulement des processus.



Une réactivité

L'équipe est structurée et organisée afin de répondre rapidement à vos demandes.



Un tiers de confiance

Nous connaissons vos contraintes et nous vous aidons à les respecter.

Témoignage

Alban, gérant d'un hôtel

« ALERIS gère pour nous l'ensemble des sujets administratifs et juridiques. A chacun son métier. Et ils le font très bien. Je suis enfin serein sur le sujet. »

Tarifs

- Formalisation d'une DUE / DPAE : 10€ / déclaration.
- Formalisation des dossiers prévoyance pour les longues maladies : facturation au temps passé au tarif de 90€ HT/heure.
- Etablissement des contrats de travail et suivi de la période d'essai : facturation au temps passé au tarif de 90€ HT/heure.